

## Informations pratiques

👉 Le service Accueil Enfance Famille communique sur le site **Espace Citoyen** toutes les informations utiles sous l'onglet « INFOS PRATIQUES ».

👉 En cas de difficultés pour réaliser les démarches en ligne, **Média Formation** vous accompagnera sur un ordinateur au sein de la Mairie, **tous les jeudis matin** (sans rendez-vous).

### Pour inscrire vos enfants à une activité :

- 1 Se connecter sur le site Espace Citoyen – « Mon espace personnel »
- 2 Compléter la « fiche enfant » (1 fois par année scolaire) et joindre :
  - le carnet de vaccination,
  - l'assurance extrascolaire,
  - l'attestation de votre quotient familial CAF (ou avis d'imposition),
  - la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant le cas échéantLorsqu'elle sera validée, vous pourrez inscrire votre enfant à une activité communale.
- 3 Compléter le formulaire de l'activité désirée :



Automne 2025 :  
Ouvert du  
25/09 au 29/09/25



Automne 2025 :  
Ouvert du  
09/10 au 13/10/25



2025/2026  
Actuellement en ligne



2025/2026

## Coordonnées

**Accueil Enfance Famille**

Hôtel de Ville,

Esplanade Tony-Larue

02.35 68.99.04 ou 02.35.68.93.63

Courriel : aef@grandquevilly.fr

Centre de loisirs Léo Lagrange, avenue G. Braque : **maternel** 02 35 68 91 74 / **élémentaire** 02 35 69 15 32

Centre les Tout-petits, Ecole maternelle Jean Moulin, rue Salvador Allende 06 76 05 90 48

Le Pass'Age, Ecole élémentaire Jean Moulin, rue Salvador Allende 07 84 58 81 86

[grandquevilly.fr](http://grandquevilly.fr)

# Accueils de loisirs

Session automne 2025

## Informations générales

Les inscriptions se feront **EXCLUSIVEMENT EN LIGNE** sur votre espace citoyen, **du jeudi 25 septembre au lundi 29 septembre 2025 inclus\***. Pour cela, vous pouvez, dès à présent, compléter la fiche enfant en ligne et joindre les documents nécessaires à l'inscription de l'activité.

L'inscription se fait à la semaine :

- Semaine 1 : du 20/10 au 24/10
- Semaine 2 : du 27/10 au 31/10



Connectez-vous à votre Espace Citoyen.



Cliquez dans la rubrique « inscription Centre de loisirs ».

L'inscription aux accueils de loisirs vaut adhésion au **NOUVEAU** « règlement de fonctionnement ». Celui-ci est disponible dans votre Espace Citoyen, sous le pavé « INFOS PRATIQUES », onglet « réglementation » et sur le site de la Ville.

*\*En fonction de la capacité d'accueil, une liste d'attente sera mise en place. Toute inscription en dehors de cette période sera placée automatiquement en liste d'attente.*



Les enfants admis doivent être **scolarisés**. L'inscription est possible **jusqu'au CM1**.

	Lieu d'accueil	Niveau de l'enfant	Horaires
<b>Centre Les Tout-Petits</b>	Ecole maternelle Jean Moulin	Toute Petite, Petite et moyenne Section*	<b>Accueil à la journée uniquement.</b>  <b>Arrivée et départ échelonnés possibles</b> <i>de 8h à 9h15</i> <i>et de 16h30 à 18h</i>
<b>Centre Maternel Léo Lagrange</b>	Site du Chêne à Leu	Moyenne et Grande Section*	
<b>Centre Élémentaire Léo Lagrange</b>	Site du Chêne à Leu	A partir de 6 ans jusqu'au CM1*	

\*La Ville se réserve le droit de modifier les lieux d'accueil des enfants selon les organisations et les capacités. Dans ce cas, les familles seront informées du lieu d'accueil après les inscriptions.

**Les annulations sans facturation** sont possibles jusqu'au **vendredi 03 octobre 2025**, par le **pavé « annulation inscription »** sur votre **espace citoyen** ou par courriel à [aef@granquevilly.fr](mailto:aef@granquevilly.fr)

**Au-delà de cette date, en cas d'absence, l'inscription vaut facturation** sauf si un **justificatif\*** est transmis sur l'Espace Citoyen, **pavé « justifier une absence »**, dans les 72h à compter du jour de l'événement (\*Cf. règlement de fonctionnement).

**La Restauration** : Le Centre Les Tout-Petits déjeunera au village scolaire, le Centre élémentaire à Jean Zay/ Ribière, le Centre maternel déjeunera sur son site.

## Tarification

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen. **Facturation à la semaine.**

<b>Facturation Centres de loisirs</b>	<b>Grand Quevilly</b>		Hors Communes	
	<b>Tarification plancher</b>	<b>Tarification plafond</b>	Tarification plancher	Tarification plafond
Tarif semaine	<b>23€</b>	<b>46,90€</b>	165€	187,70€
Pénalités	<b>5€ par retard</b>			

Le paiement de la facture se fait après chaque session soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre de Gestion Comptable Le Mesnil-Esnard-Grand-Quevilly, soit par prélèvement automatique si vous y avez adhéré au préalable sur l'Espace citoyen.



## Tarification

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen. **Facturation à l'acte de présence.**

<b>Facturation Le Pass'Âge</b>	<b>Grand Quevilly</b>		Hors Communes	
	<b>Tarification plancher</b>	<b>Tarification plafond</b>	Tarification plancher	Tarification plafond
Tarif journée	<b>4,60€</b>	<b>9,38€</b>	33,00€	37,54€
Tarif demi-journée	<b>2,30€</b>	<b>4,69€</b>	16,50€	18,77€
Pénalités	<b>5€ par retard</b>			

Le paiement de la facture se fait après chaque session soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre de Gestion Comptable Le Mesnil-Esnard-Grand-Quevilly, soit par prélèvement automatique si vous y avez adhéré au préalable sur l'Espace citoyen.

Cette structure est destinée aux **jeunes scolarisés du CM2 jusqu'à la 5<sup>ème</sup>** (sous réserve des places disponibles pour les plus de 12 ans)

Cet accueil se déroule dans les locaux de l'école Jean Moulin élémentaire et le déjeuner est pris sur place dans le restaurant scolaire. Il est proposé aux jeunes, encadrés par des animateurs, des activités et des projets adaptés.

Afin de mieux répondre aux besoins des jeunes le fonctionnement permet :

- **Un accueil à la journée** : arrivée et départ échelonnés organisés entre **8h et 9h30** et entre **16h30 et 18h**.
- **Un accueil à la demi-journée (pas de restauration possible)** :
  - **Le matin** : arrivée entre **8h et 9h30** et départ entre **11h45 et 12h00**.
  - **L'après-midi** : arrivée entre **13h15 à 13h30** et départ entre **16h30 et 18h**.

**Les inscriptions se font à la semaine** mais avec la possibilité de réserver le matin et/ou l'après-midi.